

2° Il n'est pas vrai qu'ils croient que les ames attendent jusqu'au jour du jugement universel pour être admises dans la béatitude du Ciel, ou pour être précipitées dans les tourments de l'enfer. Un prêtre que j'interrogeois sur ce point, me répondit avec esprit : *L'homme après sa mort va en sa maison.* Il empruntoit ces paroles de l'Écclésiaste, chap. xii. *L'homme ira dans la maison de son éternité.*

3° Touchant le purgatoire, on les trouve toujours prêts à dire qu'ils font des prières, des aumônes, et d'autres bonnes œuvres pour les morts, afin que Dieu fasse miséricorde à ceux qui sont décédés sans avoir entièrement satisfait à sa justice pour leurs péchés, et afin qu'il diminue leurs peines. Mais il faut bien du manège pour les amener à déclarer les fables ridicules qu'ils ont ajoutées ; ils ne les racontent qu'avec confusion, et je ne crois pas qu'elles soient dans aucun livre. Un Ange, disent-ils, prend l'ame à la sortie du corps, et la fait passer par une grande mer de feu, où il la plonge plus ou moins, selon qu'elle est plus ou moins criminelle : une ame pure passe si haut au-dessus, qu'elle n'en souffre nulle atteinte. L'Ange la présente à son Créateur, qui la renvoie à quarante jours pour entendre sa

dernière
logis ch
elle ret
dant tr
citent d
la repre
l'enfer,
des bien
trente-s
d'être e
alors l'a
qu'ils n'
qu'après
prier po
4° Ils
tion que
se prost
touchées
les yeux
sant, qu
des Grec
le culte
très anci
rité ils n
personne
sont rele
à les hon